



S'INSPIRER

MAI 2023 - #TERRITOIRES #ENERGIES RENOUVELABLES

À Malaunay, l'autoconsommation collective à l'échelle d'un territoire

Avec le soutien d'Enedis et de l'État, la commune de Malaunay expérimente depuis 6 ans de nouvelles manières de produire et de consommer l'électricité avec l'autoconsommation simple puis collective. En s'appuyant sur les communautés énergétiques citoyennes, cette commune pionnière pousse l'expérimentation à l'échelle de tout le territoire.



LE PROJET

La création de cette communauté énergétique s'inscrit dans la trajectoire définie par la commune : devenir un territoire 100 % à énergie positive et neutre en carbone d'ici 2040. Une communauté énergétique¹ peut produire, consommer, stocker et vendre de l'énergie renouvelable. C'est un groupement de citoyens, de collectivités locales et/ou d'acteurs économiques qui s'organisent collectivement pour créer des projets ou des activités reconnus comme bénéfiques pour les territoires et la transition énergétique, plutôt que de générer des profits financiers. Pour un territoire n'offrant que peu de gisements en matière de développement des énergies renouvelables (pas de possibilité d'installation d'éoliennes, etc.), ce modèle est le seul à mettre le territoire sur une trajectoire à la hauteur des enjeux dans des délais rapides et socialement acceptables, comparativement à d'autres solutions de production.

UNE BOUCLE VERTUEUSE

À Malaunay, le projet se déroule en deux phases. La première vise à produire d'ici 2025 de l'électricité renouvelable par des installations solaires dont le potentiel cumulé pourrait dépasser les 25 000 m² de couverture. La production viendra couvrir prioritairement les besoins énergétiques du membre producteur et le surplus sera vendu à un tarif négocié de gré-à-gré (Power Purchase Agreement) à la Communauté

énergétique de Malaunay (CEM). Celle-ci revendra cette production en surplus à des consommateurs membres (les citoyens, la commune, les acteurs économiques, bailleurs...). Les sites présentant les plus gros potentiels de développement solaire seront équipés en priorité de façon à produire des mégawatts/heure au meilleur prix et valoriser au mieux le surplus (économies d'échelle, mutualisation...). Grâce au cadastre solaire, l'idée est de mobiliser ensuite des toitures plus petites, de particuliers notamment.

UN MODÈLE RENTABLE

Après 2025, un projet portant sur l'approvisionnement en chaleur renouvelable du territoire sera lancé (chaleur fatale et/ou biomasse) en s'appuyant sur des grappes de chaufferies (par quartier ou îlots) pouvant connecter des consommateurs divers (logements publics, privés, collectifs ou individuels, entreprises, commerces et autres bâtiments tertiaires...). Ce modèle semble bien plus rentable compte tenu de la faible densité du territoire que la création ou l'extension d'un réseau de chaleur unitaire.

Plus la boucle énergétique locale va compter de consommateurs aux profils de consommation complémentaires, plus ce foisonnement permettra de consommer localement l'électricité produite par les différentes centrales du groupe producteurs-consommateurs.

EN QUELQUES DATES

- **Janv 2021- juil 2022**
Mobilisation des partenaires
- **Juillet 2022**
Création de l'association Communauté énergétique de Malaunay
- **2023**
Étude de faisabilité
- **2^e trimestre 2023**
Lancement du cadastre solaire du territoire et des études
- **En cours en 2023**
Révision du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) pour autoriser les centrales solaires au sol
- **2024 - 2026**
Réalisation des installations
- **Fin du 1^{er} semestre 2026**
Mise en exploitation





LES ÉTAPES

Le lancement de cette expérimentation a nécessité au préalable de convaincre des partenaires de rejoindre l'aventure : entreprises, bailleur immobilier, propriétaires de locaux commerciaux et industriels, agriculteurs, habitants etc.

Le 5 juillet 2022, après 18 mois de mobilisation, l'association de préfiguration baptisée « Communauté énergétique de Malaunay » (CEM) a été créée et suscite l'intérêt de nombreux partenaires, qui contribuent au soutien technique et financier.



LES ÉTUDES PRÉALABLES

Plusieurs études de faisabilité technique, juridique et économique lancées par l'association sont en partie financées par la Métropole Rouen Normandie. L'objectif est de disposer d'une méthodologie répliquable et d'un kit pour le montage de projets d'installations photovoltaïques en autoconsommation collective, applicable sur l'ensemble des sites qui seront identifiés comme propices à l'accueil de ce type d'installation et de montage. D'autres études de potentiel ou à dominante technique et des missions d'ingénierie d'accompagnement à la création de la structure juridique, au tour de table financier, à la coordination du plan de développement et au suivi des travaux d'installation des générateurs solaires, seront engagées. Elles seront lancées concomitamment par la commune avec le soutien de l'État. dans le cadre de l'appel à projets DRACCARE (Développement Régional d'Actions Collectives pour l'Appui et le Renouvellement de l'Économie) 2022 dont la commune est lauréate.



LES BÉNÉFICES

Une telle opération territoriale génère de multiples co-bénéfices. Elle offre pour l'ensemble de la filière des opportunités créatrices de valeur et donc d'emplois. La fourniture d'énergie à prix stable a évidemment un impact social. L'autoconsommation collective fait par ailleurs prendre conscience du caractère limité des ressources énergétiques, et incite aux économies d'énergie.

En prime, s'ajoutent des bénéfices pour toute la communauté associée : interconnaissance, confiance et coopération, développement des compétences et de l'innovation, image et notoriété, etc.



UN EXEMPLE À SUIVRE

Elle offre enfin l'exemplarité d'un modèle de communauté énergétique inspirant et pour le moment unique en France, autour de boucles locales, soutenu par les citoyens, mobilisant la filière, les collectivités locales, les acteurs économiques, les bailleurs en offrant une alternative compétitive en matière d'approvisionnement en électricité décarbonée, renouvelable et locale.

À RETENIR

>> L'autoconsommation actuelle à Malaunay



1 650 M²

de panneaux solaires (300 kwc)



12 BÂTIMENTS

municipaux équipés



30 %

de la consommation électrique du patrimoine communal depuis 2020

>> Le projet de communauté énergétique



25 000 M²

de panneaux solaires potentiel d'ici 2025 (3 Mwc)



10 SITES



100 %

des besoins énergétiques de la ville couverts par l'approvisionnement

POUR EN SAVOIR + :



> Consultez le centre de ressources du CLER-Réseau pour la transition énergétique

CONTACT :

Laurent Fussien

Directeur général des services,
commune de Malaunay
fussien.laurent@malaunay.fr

OURS

Conception : CLER – Réseau pour la transition énergétique ;

Rédaction : Anne Auclair ; **Création graphique :** Mathilde Gayet – Kreion Studio

